

Il avait alors proposé au gouvernement conservateur de l'époque de présenter au Parlement une mesure—et je cite ses paroles:

...qui, si les représentants du peuple l'adoptaient, réglerait la question du drapeau national; le Parlement serait alors convenu de l'adoption d'un drapeau distinctif qui, contrairement au Red Ensign auquel le Parlement n'a jamais accordé de sanction officielle, ne pourrait être confondu avec le drapeau du Royaume-Uni ou de certaines colonies, et qu'on pourrait facilement identifier comme drapeau canadien.

N'est-il pas logique qu'aujourd'hui, une fois devenu chef du gouvernement canadien, le très honorable premier ministre propose une résolution visant à donner au Canada un drapeau national distinctif.

Comme beaucoup de députés, le très honorable premier ministre a reçu un certain nombre de lettres venant de personnes se plaignant des disposition qu'on pourrait prendre pour remplacer le Red Ensign. A ces correspondants de bonne foi, le chef du gouvernement a répondu qu'il tient à les assurer de son plein respect pour l'Union Jack et le Red Ensign et pour tout ce qu'ils représentent de notre histoire et de nos traditions, en tant que symboles de liberté et de démocratie. Il est temps, cependant, que le Canada soit doté d'un drapeau distinctif qui flotte au-dessus de tout autre.

Il y a assez longtemps que le Canada attend un drapeau. Je suis content et fier que le gouvernement actuel ait jugé bon d'y procéder aujourd'hui. Le régime confédératif aura bientôt cent ans. On discute de drapeau depuis des années, depuis l'origine même de cette Confédération, et toujours, jusqu'ici, il est apparu qu'on ne pouvait s'entendre. Est-ce qu'en retardant davantage à adopter enfin un drapeau national, on s'entendra mieux?

Les fêtes du centenaire de la Confédération et l'Exposition universelle étant proches, il y a plus que les motifs fondamentaux pour adopter maintenant un drapeau distinctif. Il y a le motif de convenances qu'il ne faut pas minimiser.

On ne songe pas, en effet, que l'on puisse recevoir au pays des millions de visiteurs pour ces grands événements, sans que le pays puisse arborer un drapeau qui soit bien le sien.

Tout pays a son drapeau; pourquoi le Canada ferait-il exception? Le drapeau est vraiment un agent d'unité nationale, en temps de paix comme en temps de guerre. Si les autres drapeaux proposés suscitent de la controverse, à plus forte raison faut-il les écarter et repartir à neuf avec un nouvel emblème. Or les autres drapeaux dont on parle et qui n'ont pas obtenu de sanction officielle, mais seulement une tolérance, suscitent de la controverse. Il faut donc les écarter à titre de drapeaux distinctifs. Le Canada participe, en tant que pays, à toutes les grandes assises

internationales; c'est un pays de moyenne puissance mais dont l'avenir laisse entrevoir un développement des plus brillant, à tous points de vue. Et ce pays n'aurait pas de drapeau distinctif? Cela, vous l'avouerez, est paradoxal!

Les générations précédentes ont été prudentes sur ce sujet. Elles n'ont pas compromis l'avenir. Aujourd'hui, le gouvernement est convaincu qu'il faut donner au Canada son drapeau, et il loue la sagesse des chefs précédents qui ne lui ont pas lié les mains.

L'heure est venue pour le Canada de choisir un drapeau distinctif permanent que garderont les générations futures, puisqu'on lui donnera un «statut clair» et officiel.

Toutes les divergences d'aujourd'hui seront demain lettre morte si cette Chambre écarte les considérations trop étroites, les intérêts trop régionaux, pour prendre la décision qui s'impose et qui est simple, celle de donner au pays un emblème qui sera respecté à la fois au pays et à l'étranger, un emblème qui viendra confirmer la bonne réputation dont jouit notre pays dans le monde, comme en témoignent les voyageurs qui reviennent d'Europe, d'Asie ou d'Afrique.

On a dit que la question du drapeau est de nature à créer des réactions émotives plutôt que raisonnables. Monsieur l'Orateur, si le drapeau peut déclencher des réactions purement émotives, il peut aussi être traité objectivement comme n'importe quelle autre question. Il nous appartient, comme membres du Parlement, de parler raison. Or, doter le pays d'un drapeau distinctif pour des raisons de convenance, dans le but surtout de cimenter l'union de tous les Canadiens, ne relève pas de l'émotivité mais de la raison.

Quel que soit l'emblème qu'on choisisse, il y aura toujours sans doute des réactionnaires et des mécontents peu nombreux mais bruyants. On ne peut espérer contenter tout le monde. Or, selon les renseignements recueillis par l'ensemble des représentants de cette Chambre, et après réflexion et un débat qui dure depuis plusieurs semaines, j'ai la conviction nette que la population des dix provinces désire un drapeau distinctif.

Je crois qu'un pays autonome comme le Canada, depuis le Statut de Westminster, se doit d'adopter un drapeau dont les motifs ne rappelleront aucunement un autre pays. Pourquoi l'emblème du pays comporterait-il des rappels de l'appartenance du Canada à l'Angleterre et pas à la France? Par ailleurs, si l'on devait adopter un drapeau comportant les deux hégémonies passées, il faudrait encombrer le drapeau de symboles compliqués, en plus de continuer à ne satisfaire personne. Mieux vaut éliminer les motifs rappelant ou